

Commission suisse
pour la conservation
de plantes sauvages

www.cps-skew.ch



Centre du Réseau Suisse
de Floristique

www.crsf.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Office fédéral de l'environnement

Bordereau pour le recensement de néophytes envahissantes

Pour les espèces de la Liste Noire et de la "Watch-List" - http://www.cps-skew.ch/francais/liste_noire.htm

Le bordereau pour le recensement de néophytes envahissantes, est un extrait du schéma de la base de données du Centre du Réseau Suisse de Floristique (CRSF), qui va pouvoir stocker toutes les entrées. Une analyse ciblée des données homogènes ainsi obtenues, nous permettra d'améliorer nos connaissances sur les espèces et plus concrètement cela permettra de soutenir les mesures de contrôle et de lutte.

Recommandations et marche à suivre

1. Définition de la surface du relevé:

- Avant de commencer à remplir le bordereau, il est important de définir la surface sur laquelle on va recenser l'espèce en question. Il est conseillé de se faire une idée générale de l'endroit où croit la plante, des conditions environnementales, de la taille et de la surface de la population.
- La population recensée doit se trouver dans un seul et même milieu. Si elle s'étend sur différents milieux, on va remplir un bordereau par milieu.
- Les individus sont répartis régulièrement sur la surface (= périmètre de la population). (voir illustration 1)
- Les individus sont répartis irrégulièrement, mais sont reliés entre eux. La surface du relevé correspond au périmètre de la population (=les plantes les plus à l'extérieur sont reliées SANS encoches ou indentations) (voir illustration 1)
- Les individus ne sont pas répartis sur toute la surface de la population, mais groupés en plusieurs sous-populations. La surface correspond à l'ensemble des sous-populations (=les plantes /sous-populations les plus à l'extérieur sont reliées entre elles SANS encoches ou indentations). La distance entre deux sous-populations voisines ne doit pas excéder 10m (de bord à bord). Dans le cas contraire elles appartiennent à deux populations distinctes et on remplira un nouveau bordereau. (les 10m sont un chiffre arbitraire – suivant espèce et situation on peut choisir 20m ou même 50m). (voir illustration 1)

2. Définition des coordonnées

- Les coordonnées sont mesurées au milieu (centre de gravité) de la population. Une liste permet d'estimer la précision des coordonnées. (voir illustration 1)
- La commune n'est pas toujours facile à déterminer, si on n'est pas sûr de la commune on peut marquer "inconnu".
- Altitude: le petit chiffre «de» correspond à l'altitude (si inconnu indiquer Zéro=0), on remplit le grand chiffre «à» seulement si il s'agit d'un intervalle ou d'une estimation.
- Sous la rubrique «remarques» on peut indiquer une adresse ou toute autre indication qui permet de retrouver le lieu.

3. Définition de la population

- Pour déterminer l'effectif de la population (exemplaires = nombre plantes, tiges, repousses, touffes, etc.) deux listes avec des catégories d'effectif sont à disposition. Autant que possible on essaiera de compter les plantes. Pour de très grandes populations on peut compter le nombre de plantes sur une surface représentative et extrapoler sur l'entier de la population.
- Il y a la possibilité de choisir d'autres unités de comptage, par exemple le nombre de plantes en fleurs/fruits ou le nombre de repousses (pour les espèces ligneuses) ou autre unité à définir. Ce chiffre peut être un chiffre absolu (compté/estimé) ou en % de l'effectif total.
- Une liste de catégories de surfaces permet de définir la surface (voir également point 1)
- Une liste de catégories de densité permet de définir le recouvrement du sol (de la surface totale) par l'espèce. (voir illustration 2)

4. Indications sur la lutte

- Ces indications sont précieuses pour la mise en œuvre et l'échange d'expériences.
- Code pour les contrôles d'efficacité: par exemple: initiales de l'observateur_3 lettres genre et espèce_numéro. Il est important que la personne responsable du traitement et des contrôles indique toujours ce même code.

5. Remarques de l'observateur(trice)

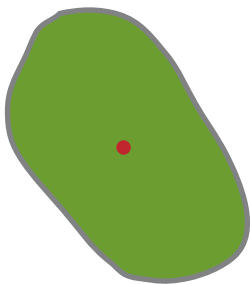
- Tous les renseignements supplémentaires, jugés importants par l'observateur(trice), peuvent être inscrits. Stade phénologique, vitalité, origine si connu, etc.

6. Milieu - Structure - Environnement – Substrat

- Le milieu, la structure et l'environnement du lieu de croissance de l'espèce recensée doivent TOUJOURS être indiqués (une coche dans la colonne 1 de chaque catégorie). Pour le milieu il faut au moins cocher un des 9 groupes principaux.
- Il est possible d'indiquer les deux les plus importants milieux / structures / environnements des alentours (une coche par catégorie dans les colonnes 2 et 3)
- Les données substrat sont facultatives, mais souhaitées pour le lieu de croissance de l'espèce.

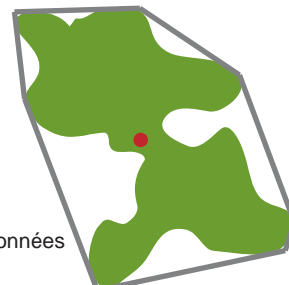
Le bordereau rempli sur le terrain peut être envoyé à la CPS. (Sibylla Rometsch, secrétariat CPS, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon1). Sur le site internet de la CPS – www.cps-skew.ch – un bordereau à remplir par ordinateur est à disposition. Ce formulaire peut être envoyé par courriel à sibylla.rometsch@acw.admin.ch.

Illustration 1: Surface de la population et mesure des coordonnées



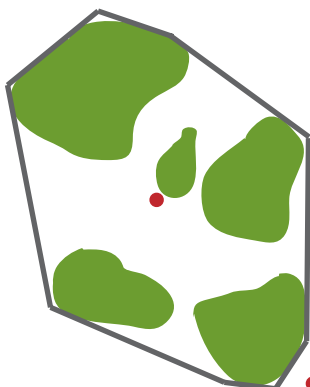
Les plantes sont régulièrement réparties sur toute la surface du relevé. La densité ou le recouvrement du sol par l'espèce peut cependant varier à l'intérieur de la population.

● Milieu (centre de gravité) de la population = coordonnées



Les plantes sont irrégulièrement réparties. La surface totale de la population est définie par le périmètre de la population. Les plantes les plus à l'extérieur sont reliées sans encoches ou indentations.

● Milieu (centre de gravité) de la population = coordonnées



Les plantes sont groupées en plusieurs sous-groupes ou sous-populations. La surface est déterminée par le périmètre de la population (=ensemble des sous-populations).

La distance de bord à bord entre deux sous-populations n'excède pas 10m (20m, 50m).

Si le recouvrement dans les sous-populations est de 100%, alors:

$$\frac{\text{Somme des surfaces des sous-pop.} \times 100}{\text{surface totale}} = \% \text{ densité ou recouvrement}$$

● Milieu (centre de gravité) de la population = coordonnées

Illustration 2: Densité ou recouvrement

Aide pour l'estimation de la densité ou recouvrement du sol par l'espèce

5%

10%

25%

50%

75%

